

dimanche, 18. Décembre 2016



SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
Salon international de la datte de Biskra : À pleins régimes.....	2
Importations des matériaux de construction : Baisse de plus de 18%.....	2
Alnaft compte lancer un 5e appel d'offres en 2017 : Pour plus de découvertes.....	3
Salon AutoWest-2016 : Une vitrine de la production nationale	3
Un appel d'offres pour un mégaprojet solaire de 4.000 MW sera lancé prochainement	4
Les surfaces commerciales seront dotées de 10.000 TPE en 2017	5
Le paiement par téléphone mobile lancé en 2018	5
Douanes : Un guide pour les exportateurs.....	6
La microentreprise moteur de l'économie	6
Prix du pétrole : Des banquiers prédisent une tendance haussière	7
Commerce	8
Smartphones : LG Algérie renforce son positionnement dans le segment haut de gamme...	8
La production de Cital Annaba a atteint un taux d'intégration nationale de 30%.....	8
MLA leasing tient toujours à son entrée en bourse	9
KPMG "Guide Investir en Algérie 2016".....	9
Premier téléviseur OLED Curved de Brandt Algérie.....	10



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malglaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Salon international de la datte de Biskra : À pleins régimes

Source : El Moudjahid

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesslam Chelghoum, a présidé hier à Biskra l'ouverture de la seconde édition du Salon international de la datte en présence de diplomates de 27 pays dont les ambassadeurs d'Indonésie, d'Iran et du Yémen.

Le ministre a notamment visité la grande exposition du salon qui étale les diverses variétés de dattes molles et sèches dont la célèbre Deglet Nour, Degla beidha, Tandbouchet et leurs dérivés (farines, miel, alcool, confiture) ainsi que les produits industriels, des engins agricoles et fertilisants utilisés en phoeniciculture.

Organisée par la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI-Ziban), la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) et la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), la manifestation réunit des producteurs de datte de Biskra, d'Ouargla, d'El Oued et de Ghardaïa et industriels nationaux et étrangers, selon les explications données au ministre. Espace d'exposition de la grande richesse de la production nationale de dattes, le SIDAB met en contact direct les producteurs de dattes, les distributeurs, les exportateurs, les industriels et les banques, a noté le président de la CCI-Ziban, Abdelmadjid Khobzi qui a estimé que cette rencontre sera bénéfique pour la filière, l'attire des investissements et le développement des activités agroalimentaires et d'exportation. La wilaya de Biskra compte un patrimoine phoenicicole de 4,4 millions palmiers-dattiers dont la récolte de datte 2017 devra avoisiner les 4,35 millions quintaux dont 3

millions de quintaux de la variété Deglet nour, a indiqué le directeur des services agricoles. La manifestation qui se poursuivra jusqu'au 20 décembre donnera lieu à la présentation de plusieurs communications sur les mesures incitatives publiques d'accompagnement accordées aux exportateurs de datte, selon les organisateurs. Le ministre devra également inspecter une exploitation agricole dans la commune de Meziraâ et le projet d'alimentation en électricité agricole de l'oasis Ennebka de la commune d'Ain Naga.

Le label Indication géographique protège les produits agricoles de la contrebande

L'adoption du label Indication géographique (IG) pour les produits agricoles y compris de la filière datte les protège contre la contrebande et favorise leur positionnement sur le marché international, a affirmé le ministre. L'Etat algérien a validé le label IG de Deglet nour «de sorte qu'il est désormais impossible pour tout autre pays de s'approprier ce produit algérien», a ajouté le ministre dans une conférence de presse animée en marge de son inauguration du Salon international de la datte. La labellisation IG est reconnue à l'échelle internationale et a été effectuée avec le concours d'un nombre de pays dont ceux de l'Union européenne (UE), a précisé le ministre, affirmant qu'une cérémonie fêtant la labellisation IG de la datte Deglet nour sera organisée mardi à Alger par la Chambre algérienne de l'Agriculture. Le label IG a également touché la figue sèche de Béni Maouche, dans la wilaya de Bejaia, et est en cours pour concerner l'olive de Sig et les béliers de la race d'Ouled Djellal, a affirmé M. Chelghoum qui a assuré qu'une étude est en cours pour concerner certains autres produits agricoles du terroir dont la liste sera annoncée ultérieurement.

Importations des matériaux de construction : Baisse de plus de 18%

Source : El Moudjahid

La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 1,74 milliard de dollars (md usd) sur les 10 premiers mois 2016, contre 2,14 mds usd sur la même période de 2015 (-18,6%), a appris l'APS auprès des Douanes.

Les quantités importées ont également baissé en s'établissant à 8,45 millions de tonnes (Mt) contre 8,84 Mt (-4,5%) à l'exception du bois et les produits en céramiques dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 271,7 millions usd contre 378,9 millions usd (-28,3%). Les quantités importées ont baissé en passant à 4,2 Mt contre 5,2 Mt (-18,76%). Quant à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), elle a diminué à 961,6 millions usd contre 1,2 md usd (-19,3%). Les quantités importées ont également baissé pour atteindre 2,19 Mt contre 2,46 Mt (-11,14%). Concernant le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé à 464,2 millions usd contre 528,7 millions usd (-12,2%). Par contre, les quantités importées ont progressé à 2 Mt contre 1,15 Mt (+73,8%). La facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a augmenté à 43,4 millions usd contre 39,2 millions usd (+10,7%).

Les quantités importées ont aussi augmenté à 41.233 t contre 40.561 t (+1,65%). Par ailleurs, la facture d'importation de l'aluminium (aluminium non allié et alliages d'aluminium) a régressé à 26,2 million usd contre 33,2 millions usd (-21%).

Par contre, les quantités importées ont augmenté à 13.506 t contre 13.091 t (+3,17%). Pour ce qui est des articles de robinetterie (clapets, soupapes de retenue, articles de robinetterie sanitaire...), la facture d'importation a baissé à 232,3 millions usd contre 263,6 millions usd (-11,85%). Les quantités importées ont par contre augmenté passant à 19.848 t contre 17.714 t (+12,04%). La baisse de la facture d'importation des matériaux de construction s'explique par le recul des quantités importées pour certains produits, ainsi que par la baisse des cours mondiaux de certains d'entre eux et par l'instauration du régime des licences d'importation appliqué au ciment à portland gris et au rond à béton. Ainsi, le prix moyen à l'importation du ciment a été de 65 usd/t sur les 8 premiers mois 2016 contre 73 usd/t à la même période de 2015 (-11%). Celui du bois a été de 187 usd/t contre 434 usd/t (-57%), alors que prix du rond à béton a été de 435 usd/t contre 489 usd/t (-11%).

L'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1er janvier 2016: son contingent a été fixé à 2,75 millions de tonnes sur l'année 2016. Quant au contingent quantitatif du rond à béton, il a été fixé à 2,6 millions de tonnes. En 2015, la facture d'importation des matériaux de construction avait été de 2,54 milliards usd (contre 3,35 milliards usd en 2014).

[Alnaft compte lancer un 5e appel d'offres en 2017 : Pour plus de découvertes](#)

Source : El Moudjahid

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) compte lancer un cinquième appel d'offres pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, axé sur le développement des gisements déjà découverts, a indiqué vendredi à l'APS, le président du comité de direction d'Alnaft, M. Sid Ali Betata. «Alnaft a inscrit cet appel d'offres dans son plan d'action de 2017», a déclaré M. Betata, en précisant qu'il portera essentiellement sur des périmètres où des découvertes ont été réalisées.

Ce type de périmètres intéresse les compagnies pétrolières qui préfèrent ne pas prendre le risque de l'exploration dans un contexte de réduction des dépenses d'investissement du secteur pétrolier, engendrée par la baisse des cours de brut, a-t-il expliqué. «Cela permet aux entreprises de développer rapidement le projet en dégageant le cash flow nécessaires à sa réalisation», a-t-il dit. Alnaft pourrait, également, ne pas inclure des périmètres d'exploration dans ce cinquième appel d'offres qu'elle compte consacrer essentiellement aux blocs de développement, a-t-il fait savoir. Depuis la promulgation de la loi 05-07, amendée en 2006 et 2013, l'Algérie a lancé quatre appels d'offres pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures qui se sont soldés par de maigres résultats. Le premier appel d'offre lancé en 2008 a débouché sur l'octroi de quatre blocs, le second organisé en 2009 s'est soldé par l'attribution de trois blocs, et seulement six blocs attribués pour les deux derniers appels lancés en 2011 et 2014.

Des contrats pétroliers plus flexibles

M. Betata a fait savoir que l'agence a revu certaines mesures opérationnelles de manière à rendre les

contrats d'exploration des hydrocarbures, conclus avec les partenaires, «plus flexibles». Ces modifications, proposées dans le cadre de la réglementation en vigueur, visent à faciliter et à accélérer les activités d'exploration en Algérie. Elles autorisent, entre autres, les compagnies pétrolières à augmenter leurs budgets d'exploration jusqu'à 10% sans demander l'accord préalable d'Alnaft.

Les coûts des travaux d'exploration qui sont déduits de la fiscalité sont soumis à un audit systématique, sans lequel Alnaft ne donne pas son approbation au projet, a précisé M. Betata. Cette disposition existait déjà dans la loi 86/14 sur les hydrocarbures, a-t-il encore signalé. Pour rappel ce budget est assumé par les compagnies étrangères sauf si le projet est mené en partenariat avec le groupe Sonatrach. A ce propos, il a indiqué que la direction d'audit et de contrôle des coûts d'Alnaft va procéder à un audit de tous les contrats conclus dans le cadre de la loi 05/07 sur les hydrocarbures pour autoriser les compagnies à déduire de la fiscalité les coûts de l'exploration.

[Salon AutoWest-2016 : Une vitrine de la production nationale](#)

Source : El Moudjahid

Plus de 100.000 visiteurs ont été enregistrés à la 16e édition du Salon de l'automobile d'Oran (AutoWest-2016), tenue, dix jours durant, au Centre des Conventions Mohamed-Benahmed (CCO), a-t-on appris, hier, à la clôture de cette manifestation économique. «À l'instar de l'édition précédente, l'affluence a dépassé le seuil des 100.000 visiteurs, confirmant ainsi l'intérêt revêtu par cet événement de dimension régionale dédié cette année à la production automobile nationale», s'est félicité le directeur du Salon, Abdelkader Rezzoug.

«Une trentaine d'entreprises ont pris part à cette édition principalement dédiée à la production nationale représentée par différentes marques montées en Algérie», a-t-il rappelé. «Les visiteurs ont découvert, avec surprise et curiosité, une variété de marques montées en Algérie dans un contexte marqué par la restructuration du marché de l'automobile suite à l'entrée en production de plusieurs usines sur le territoire national», a relevé M. Rezzoug. «La dynamique croissante que connaît ce segment industriel ne peut être que bénéfique pour le consommateur algérien», a-t-il estimé, ajoutant que «l'intégration progressive de la sous-traitance locale impactera positivement les coûts de production». Indicateur emblématique de cette évolution, le Salon AutoWest-2016 a abrité la cérémonie de signature d'un contrat de partenariat entre une marque chinoise de véhicules et son représentant local, en vue de la réalisation d'une usine de montage en Algérie. Tout en donnant une visibilité sur le marché de l'automobile, ce Salon a aussi été mis à profit par des responsables d'usines locales pour annoncer leurs prochaines étapes de développement. Cette édition a également permis d'observer un intérêt croissant pour les motocycles fabriqués en Algérie, dont les ventes sont qualifiées d'importantes par l'organisateur, qui explique cette tendance par «les facilités de déplacement en ville qu'offre ce moyen de transport, outre l'avantage économique». En plus des voitures de type touristique, le public a encore découvert une variété de marques de véhicules à caractère utilitaire et industriel (camions, engins) montés en Algérie. Une superficie d'exposition de plus de 10.000 mètres a accueilli AutoWest-2016 qui a aussi vu la participation d'autres partenaires du secteur, dont des sociétés de financement, des assurances, de la géolocalisation et des fabricants de lubrifiants. «La prochaine édition, fixée du 6 au 16 décembre 2017, verra assurément une plus forte

présence de la production nationale», a indiqué la société Some International Plus, organisatrice de ce rendez-vous économique annuel, en collaboration avec la direction du CCO.

Un appel d'offres pour un mégaprojet solaire de 4.000 MW sera lancé prochainement

Source : Maghreb Emergent

Ce mégaprojet, a expliqué le ministre algérien de l'Energie à l'ouverture du forum algéro-américain sur l'énergie à Houston, inclura une composante énergétique (réalisation de centrales électriques) et une composante industrielle (fabrication locale des équipements et matériels destinés à ces unités).

Le ministre de l'Energie, Nourredine Boutarfa a annoncé mercredi à Houston (Texas) le lancement prochain d'un appel d'offres national et international pour la réalisation d'une capacité de 4.000 MW en énergie d'origine solaire de type photovoltaïque.

L'appel d'offre est en cours de finalisation, a-t-il déclaré à l'ouverture du forum algéro-américain sur l'énergie qui se tient à Houston.

Ce méga projet inclura une composante énergétique consistant à réaliser des centrales électriques et une autre composante industrielle dédiée à la fabrication locale des équipements et matériels destinés à ces unités, a-t-il fait savoir. Il a souligné que les retombées attendues du programme des énergies renouvelables sont importantes en termes de création d'emplois, d'industrialisation, de développement technologique et d'acquisition de savoir-faire, contribuant ainsi au développement socio-économique du pays.

“Le tournant de la diversification, nous l'engageons dans la perspective du développement durable. Un important plan national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est en cours d'exécution. Il vise la mise en service de près de 22.000 MW en énergie verte à l'horizon 2035-2040, a expliqué le ministre aux dirigeants des entreprises américaines présents à cette rencontre.

M. Boutarfa est revenu au cours de son intervention sur les différents programmes d'investissement de son secteur notamment dans l'exploration et la pétrochimie, en précisant que le programme à moyen terme de développement des gisements, prévoit une forte croissance de plus de 80 % par rapport à 2015.

Cet effort, conjugué aux nouvelles technologies d'optimisation de l'exploitation, permettra d'augmenter la production à un rythme moyen de 5% par an d'ici 2020, à près de 241 millions de TEP.

La relance de la pétrochimie à travers un programme ambitieux d'environ 15 milliards de dollars vise essentiellement à satisfaire le marché national en produits pétrochimiques, à développer des PME en aval et à valoriser au mieux la transformation des hydrocarbures tant liquides que gazeux afin de maximiser la valeur ajoutée.

Tous ces projets, parmi d'autres encore, vont mobiliser un montant d'investissement de 74 Milliards de dollars sur la période 2016-2020 pour les hydrocarbures dont 42 milliards dédiés au développement et à l'exploitation des gisements.

Le montant alloué au développement des moyens de production et infrastructures de transport et

distribution de l'électricité et du gaz est estimé à 26 milliards de dollars à moyen terme, selon les chiffres fournis par le ministre. En tout le secteur compte investir 100 milliards de dollars d'ici 2020, soit un niveau très important vu la taille de l'économie algérienne, a relevé M. Boutarfa.

Pour y parvenir, "le partenariat avec les compagnies étrangères s'avère nécessaire", a-t-il dit en soulignant que le gouvernement s'activait à mettre en place le cadre et les moyens adéquats pour attirer les investisseurs étrangers et promouvoir le transfert technologique à travers une association soit avec la société nationale Sonatrach soit avec des entreprises publiques ou privées algériennes.

Le gouvernement s'affaire aussi à mettre en place de meilleures conditions de réussite à travers la révision de la loi sur les hydrocarbures et la récente loi sur l'investissement, a enchaîné le ministre.

En évoquant les nouvelles dispositions de la loi sur les hydrocarbures, il a expliqué qu'elles portaient, entres autres, sur des incitations fiscales pour encourager les activités liées au pétrole et au gaz non conventionnels, les petits champs, les gisements dans les zones sous explorées, y compris l'offshore, mais aussi les champs à géologie complexe et ceux qui manquent d'infrastructures.

La loi sur les hydrocarbures prévoit également une nouvelle méthode de détermination du taux d'imposition qui repose désormais sur la rentabilité d'un projet plutôt que sur ses revenus ce qui permet aux investisseurs d'avoir un retour sur investissement à la hauteur du risque encouru.

Les surfaces commerciales seront dotées de 10.000 TPE en 2017

Source : APS

Le ministre des Finances Hadji Babaami a annoncé jeudi que les surfaces commerciales seront dotées en 2017 de 10.000 terminaux d'épaiement électronique (TPE) qui viendront s'ajouter aux 5.000 appareils installés en 2016 soulignant le souci du gouvernement de moderniser le système bancaire et de généraliser l'utilisation de la carte interbancaire (CIB) et interpostale (CIP).

M. Babaami qui répondait à la question orale du député Youcef Khababa (Alliance de l'Algérie verte) en séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les mesures adoptées pour le développement des services de paiement électronique et la modernisation des banques a indiqué que les banques ont lancé en 2014 un groupement d'intérêt économique de la monétique dans l'objectif d'élargir les services bancaires électroniques.

Cette démarche a été confortée par la création d'un ministère délégué chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers avec pour mission de suivre et d'accompagner les efforts de numérisation des transactions financières, a-t-il rappelé.

Le ministre a ajouté que des actions étaient entreprises pour généraliser l'utilisation des CIB en assurant un sécurisation rigoureuse des opérations électroniques sous la supervision de la banque d'Algérie. Ce dispositif mis en service début octobre dernier couvre les comptes bancaires et postaux courants, a-t-il dit.

Les titulaires de CIB peuvent régler leurs factures et autres services par le biais des sites électroniques commerciaux autorisés à cette fin sur un portail électronique spécifique, a encore fait savoir le premier responsable du secteur des finances.

Pour ce qui du paiement par Internet, le ministre a expliqué que l'opération se concrétise sur deux phases, la première concernant les sociétés de grands services (grands facturiers) comme les factures de consommation d'eau et d'énergie (électricité et gaz), du téléphone mobile et fixe, les assurances, le transports aériens et certaines autres administrations à l'instar des impôts. le trésor et les droits douaniers.

Dans une deuxième étape, qui devra intervenir après l'adoption de la loi sur le E-commerce et ses textes d'application actuellement au stade d'élaboration, le service e-paiement englobera tous les produits physiques, a assuré le ministre.

En réponse aux questions des journalistes, en marge de la séance, sur la hausse des prix des produits de large consommation appliquée par certains commerçants avant la promulgation de la loi de finance 2017, M. Babaami a mis en garde contre ces agissements "illégaux" qui doivent être réprimés par le ministère du commerce.

Le paiement par téléphone mobile lancé en 2018

Source : APS

Le ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la Modernisation des systèmes financiers Mouatassim Boudiaf a annoncé jeudi que le paiement par téléphone mobile sera lancé à partir de 2018.

En réponse à une question orale du député Youcef Khababa (Alliance de l'Algérie verte) sur la généralisation du e-paiement et la possibilité d'élargir l'utilisation de la carte interpostale (CIP), le ministre délégué a fait savoir qu'un groupe de travail a été installé pour étudier la faisabilité de l'utilisation du téléphone mobile comme moyen de paiement à partir de 2018.

Le citoyen pourra se servir du téléphone mobile comme support de paiement à travers les technologies de troisième et de quatrième génération, a-t-il soutenu.

Le e-paiement (CIB) pour les grands facturiers (factures de consommation d'eau et d'énergie), téléphone mobile et fixe, assurances, transport aérien ainsi que certaines administrations (impôts, trésor et douanes) a été lancé début octobre dernier.

Le paiement par téléphone mobile nous dicte d'abord de hisser le nombre d'utilisateurs du système du e-paiement pour pouvoir engager de nouveaux investissements, a-t-il dit.

Pour M. Boudiaf, le citoyen aura tout avantage à posséder une CIB unique comme il est d'usage dans les pays avancés.

Le groupement d'intérêt économique de la monétique créer en 2014 vise à développer tous les systèmes de paiement, a-t-il ajouté rappelant qu'Algérie poste qui a lancé une plate forme de e-paiement a adhéré en 2016 à ce groupement.

IL est important pour les banques et Algérie poste de s'engager dans le service interbancaire, a-t-il assuré.

M. Boudiaf a souligné en outre la nécessité de mieux sécuriser les deux plateformes. En reliant les deux plateformes, nous serons en mesure de garantir l'utilisation de la CIB à une échelle plus grande, a-t-il argué estimant que les moyens de mettre le citoyen en confiance vis à vis du paiement électronique sont disponibles aujourd'hui. Un service téléphonique opérationnel 24h/24 et une plateforme à même de faciliter le contact entre le citoyen et les banques constituent des atouts pour le succès de cette démarche.

L'objectif présent est de faciliter les transactions entre les citoyens et les commerçants, a-t-il conclu.

Douanes : Un guide pour les exportateurs

Source : Algérie Eco

La direction générale des douanes a élaboré un guide de l'exportateur qui reprend de manière synthétique la procédure d'exportation des marchandises hors hydrocarbures et ce, depuis leur chargement au niveau des locaux de l'exportateur jusqu'à leur embarquement définitif vers le pays de destination.

Ainsi, permet-il aux exportateurs de se familiariser avec les formalités douanières et les facilitations accordées à l'exportation en vue de réduire les délais et les coûts. Ce guide, enrichi de plus de détails, est également disponible sur le site web des douanes algériennes avec des renvois aux différents textes réglementaires s'y rapportant.

En neuf pages, ce guide contient plusieurs informations qui peuvent être exploitées par les exportateurs comme les conditions d'accès à l'activité d'exportation, les conditions liées à la qualité d'exportateur et les conditions liées à la nature de la marchandise, les

formalités de domiciliation bancaire des opérations d'exportation, les formalités douanières à l'exportation, les facilitations douanières accordés aux opérations d'exportation, les régimes douaniers économiques et la promotion des exportations et enfin le dernier point concerne le traitement douanier des marchandises en retour.

Le guide sera mis à jour, selon la direction générale des douanes, régulièrement au fur et à mesure des nouveautés introduites dans le dispositif législatif et réglementaire régissant les exportations hors hydrocarbures.

La microentreprise moteur de l'économie

Source : El Moudjahid

«Nous avons déjà créé plus de 9.000 start-up, à ce jour, grâce aux mesures d'aide à la création de l'emploi et nous comptons en créer autant dans l'avenir», a indiqué, hier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, en marge de la rencontre nationale des jeunes entrepreneurs. Une rencontre qui s'est tenue à l'école supérieure de la sécurité sociale de Ben Aknoun, au cours de laquelle le ministre a remis l'agrément pour la création officielle de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE). «L'Algérie ne doit pas être en retard par rapport aux autres pays, au moment où les nouvelles technologies sont des paramètres qui guident et déterminent les relations économiques internationales et le développement humain en général», poursuit-il. Par la même occasion, et lors de son allocution prononcée à l'ouverture de cette rencontre placée sous le thème «La microentreprise, noyau de l'économie nationale», qui s'est déroulée en présence également du ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, Mohamed Mebarki, et du secrétaire -

général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, M. El Ghazi a fait savoir, qu'un total de 504.000 micro-entreprises, toutes activités économiques confondues, ont été créées et ce, jusqu'en octobre dernier par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale de l'assurance chômage (CNAC), générant ainsi, 1.100.000 postes d'emplois directs. A cet effet, tout en rappelant les facilitations et les mesures d'accompagnement des jeunes investisseurs telle que l'obligation d'accorder aux jeunes 20% des marchés publics dans les collectivités locales, il a souligné, que ce taux d'entreprises et d'emplois créés, «témoigne de la ténacité, de la persévérance et de la volonté de ces jeunes pour participer au développement économique du pays, faisant taire, ainsi, tous ceux qui doutent de l'efficacité de la politique de l'Etat à travers ses différents corps, visant la lutte contre le chômage et à développer le pays» a-t-il précisé, en ajoutant, que «cela s'est traduit à travers les différents produits conçus par ces micro-entreprises à l'échelle nationale, locale ou même extérieur (exportation) chose qu'il faut encourager», a-t-il affirmé. Le ministre du Travail a toutefois, insisté, sur le devoir «d'aider ces jeunes» pour leur permettre de multiplier leur efforts afin d'atteindre «plus de création de richesse, d'emplois, notamment pour avoir un saut qualitatif en terme de diversité économique, mais aussi pour diminuer la dépendance au secteur des hydrocarbures, ainsi que la diminution de la facture d'importation». M. El Ghazi a fait savoir que son département ministériel menait une réflexion avec les différents partenaires, dont des banques, sur les moyens de soutenir les jeunes investisseurs en difficulté, et ce, en établissant, notamment un nouveau programme de paiement des échéanciers des crédits, de les aider à se former ou de les orienter carrément vers d'autres secteurs d'activité. Par ailleurs, après l'attribution d'agrément pour la création de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, ces

derniers, issus du dispositif d'Ansej auront désormais la possibilité d'accéder et de participer à la tripartite et aux principaux rendez-vous économiques. Cette initiative selon les participants, n'est qu'une réponse aux attentes de plusieurs petites entreprises et associations qui avaient confirmé avec force leur adhésion à cette Fédération. D'autant plus que ces dernières, constituent sur le terrain une réelle force de proposition d'une part. D'autre part, leurs actions peuvent s'avérer un vecteur important dans la promotion de la culture entrepreneuriale. Parallèlement, cette Fédération sera la tribune pour toutes les micro-entreprises, d'où elles pourront exposer leurs problèmes, notamment ceux liés à la commercialisation de leurs produits. A cet effet, le président de la FNJE, Khiredine Hamel, a indiqué que cette nouvelle entité avait déjà enregistré plus de 20.000 demandes d'adhésion via les réseaux sociaux, ajoutant que son objectif est d'atteindre le nombre de 300.000 entreprises adhérentes. Pour leur part, les observateurs, considèrent qu'il était temps de se pencher sur cette catégorie d'investisseurs, d'autant plus que le défi de la relance économique repose essentiellement sur la création de 2 millions de PME. Pour eux la création d'une fédération pour les micro-entreprises, représente la possibilité d'élaguer toutes les souffrances administratives, juridiques, et managériales qui minent le monde de l'entrepreneuriat. Il est à noter, qu'un Salon a été organisé en marge de cet événement avec la participation de 25 exposants exerçant dans différents domaines à l'exemple de l'industrie, des TIC et de l'agriculture, et ceux qui ont créé leurs entreprises dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC.

Prix du pétrole : Des banquiers prédisent une tendance haussière

Source : Liberté

L'accord de l'Opep, conclu la semaine passée, sur une réduction programmée de la production pétrolière, continue de susciter l'intérêt des analystes qui n'ont pas hésité à projeter leurs prévisions à long terme, en affirmant majoritairement que les prix de l'or noir connaîtront désormais une hausse continue sur les marchés internationaux.

Pour les économistes de Sberbank, la plus grande banque de Russie, le baril de pétrole coûtera, en 2017, environ 50 dollars et entre 59 et 65 dollars en 2018-2021. La banque estime qu'en 2023, le prix du pétrole dépassera la barre des 100 dollars et atteindra 109 dollars le baril en 2024, voire 138 en 2025.

De son côté, la banque Scotia pense que si tous les engagements de l'accord de l'Opep étaient tenus, l'offre d'hydrocarbures serait nettement déficitaire, avec une incidence sur les prix qui vont augmenter «pour frôler les 55 dollars le baril d'ici la fin de l'année, et ensuite osciller entre 55 dollars et 60 dollars le baril, si les intervenants respectent le pacte». La Banque souligne toutefois que «le pacte, fragile, pourrait vite s'effondrer si les intervenants trichent massivement. Toujours est-il qu'il s'agit d'une avancée pour l'OPEP, après de nombreux et vains efforts de maîtrise du marché depuis la fin de 2014». Moins optimiste qu'auparavant, la Banque de France indique que l'économie française «ne devrait plus bénéficier pleinement des effets positifs de la baisse du prix du pétrole, à l'origine de gains importants en termes de pouvoir d'achat pour les ménages ces deux dernières années».

L'institution financière constate, en effet, que depuis le premier trimestre 2016, «le prix du pétrole a rebondi et il devrait continuer à se redresser progressivement jusqu'en 2019», prévoyant par la même «une

décélération de la demande intérieure», après un pic en 2016.

Le chef économiste et membre du comité exécutif de Natixis, Patrick Artus, affirme, lui aussi, que «la voie d'équilibre du marché semble enfin atteinte». Et d'expliquer que cette année, «400 milliards de dollars devraient être investis dans les gisements, alors qu'il faudrait 600 milliards, ce qui devrait soutenir les prix à la hausse.

Car sans même parler de nouveaux gisements, sans investissement dans le parc actuel, la production baisse de 5% par an». Pour lui, la hausse des cours «devrait se poursuivre, ce qui sera logiquement bénéfique pour les pays exportateurs mais pas les importateurs». En revanche, cette remontée des prix du pétrole aura plutôt un effet négatif en Europe. «La zone euro a gagné 400 milliards de dollars par an grâce à la baisse du prix du pétrole ces dernières années, soit 3 points de PIB. Il s'agissait d'un soutien indirect de l'économie, même s'il y a eu beaucoup d'épargne. Cette hausse du pétrole devrait donc mécaniquement amputer la croissance à venir», conclut l'économiste.

COMMERCE

Smartphones : LG Algérie renforce son positionnement dans le segment haut de gamme

Source : Maghreb Emergent

Le segment des smartphones haut de gamme vient de se renforcer avec le lancement sur le marché du V20 de LG. Le sud-coréen mise beaucoup sur ce segment et envisage d'enrichir encore sa gamme en 2017 avec la mise sur le marché du G6.

Après le G5 et le V10, le constructeur sud-coréen de téléphones mobiles lance officiellement son nouveau Smartphone haut de gamme V20 en Algérie. Le téléphone intelligent de la série V du sud-coréen, le premier à être doté de la toute dernière version Android, Nougat 7.0, a été dévoilé hier lors d'une cérémonie tenue à l'hôtel El Djazair.

Il sera en vente à compter du 28 décembre dans tout le réseau de téléphonie mobile algérien, sous la forme d'un pack premium en quantité limitée. Le prix de vente du LG V20 sera aux environs de 84.500 DA, selon les responsables de la marque en Algérie.

Avec le lancement de ce nouveau smartphone, LG compte renforcer son positionnement sur le marché des smartphones haut de gamme. Le sud-coréen ambitionne de grignoter des parts de marché en 2017 de ce segment qui représente 40% du marché de la téléphonie mobile en Algérie, selon Yacine Khellaf, Directeur de la marque de la compagnie de communications mobiles LG Electronics Algérie.

« LG se positionne sur le marché moyen et haut de gamme. Notre offre est cantonnée dans 40% de la demande en téléphonie mobile. C'est un choix stratégique », explique M. Khellaf lors de la cérémonie de lancement du V20. Selon M. Khellaf, LG détient 25% de parts de marché dans le segment haut de gamme.

Pour lui, l'année 2017, en dépit du contexte de crise dans lequel évolue l'économie algérienne, le segment haut de gammes offre de bonnes perspectives. Il annonce à ce propos que le haut de gamme de LG sera renforcé par le lancement en mars 2017 du G6. « Nous envisageons entre 10 et 15 % des parts du marché global, sachant que nous n'avons pas de téléphones de

moins de 15000DA », explique-t-il. Pour ce faire, LG Algérie mise sur l'évolution du comportement du consommateur, avec la généralisation des usages de l'internet mobile qui exigent plus de fonctionnalités technologiques dans les terminaux mobiles.

La production de Cital Annaba a atteint un taux d'intégration nationale de 30%

Source : Maghreb Emergent

Cette usine d'assemblage et d'entretien des rames de tramway est le fruit d'un partenariat entre, d'un côté, les entreprises algériennes Ferroviail et l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), et, de l'autre, le Français Alstom. La production de l'usine d'assemblage et d'entretien des rames de tramway Cital Annaba a atteint en décembre courant un taux d'intégration nationale de 30 %, rapporte la Radio algérienne sur son site web citant des responsables de l'usine.

Pour rappel, cette usine est le fruit d'un partenariat entre, d'un côté, les entreprises algériennes Ferroviail et l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), et, de l'autre, le Français Alstom. Elle dispose d'un plan de charges pour la production de 213 rames, dont 80 rames ont déjà été assemblées.

Selon les responsables de Cital Annaba, ce taux d'intégration est principalement dû à un atelier de fabrication d'équipements câblés lancé en juin 2016 dans le cadre d'un partenariat de 5 ans entre Hiolle industries, Arilec Annaba et Sofame, ainsi qu' à la production de petites et moyennes entreprises locales comme El Kods ou mixtes comme Toyota Algérie (pièces en composite, tôlerie et vitrage).

Les responsables de Cital Annaba se montrent optimistes pour l'avenir promettant l'évolution de ce taux d'intégration avec l'entrée en production imminente de l'atelier de l'entreprise mixte Hiolle Algérie qui produira les coffres électriques des rames.

MLA leasing tient toujours à son entrée en bourse

Source : L'Econews

L'établissement financier spécialisé dans le crédit-bail, Maghreb Leasing Algérie (MLA) en l'occurrence, tient toujours à son entrée en bourse.

C'est du moins ce qu'a rappelé, ce weekend, le président du directoire, Abrous Nafa, qui a animé avec ses collaborateurs une journée académique de présentation de leurs produits. La rencontre, qui s'est déroulée à l'hôtel Cristal2 de Béjaïa, a été organisée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Soummam.

Etre côté...

Pour rappel, Maghreb Leasing Algérie (MLA) avait espéré être côté en bourse. La preuve, l'établissement avait réussi à souscrire, le 29 mars 2015, son premier emprunt institutionnel de 2 milliards de dinars sur 5 ans, avec un taux d'intérêt progressif et un amortissement annuel au taux de 20%. On avait indiqué alors qu'au-delà du montant, il s'agissait surtout d'un emprunt obligataire ouvert. En d'autres termes, on n'avait pas arrêté au préalable de souscripteurs.

Laquelle opération est également garantie par «deux banques publiques, le CPA et la CNEP Banque.» Celles-ci allaient «garantir chacun de moitié le montant de

l'emprunt obligataire.» Un emprunt aussi qui va permettre «de collecter près de 125% du montant émis et qui va constituer une source de financement permanente pour MLA, qui va ainsi pouvoir jouer son rôle comme un instrument de financement de la PME très sécurisant.»

MLA, une société leader

C'est donc à l'occasion du 10ème anniversaire de la création de cette société spécialisée de droit algérien que cette rencontre a été programmée. Une dizaine d'opérateurs économiques, de commerçants et d'experts comptables, à la recherche de nouvelles sources de financements ont pris part à cette rencontre consacré au leasing ou au crédit-bail.

Le Président du Directoire, M. Abrous Nafa et l'équipe dirigeante ont fait part de l'évolution du marché du leasing en Algérie et sur leur société, MLA, devenu en 10 années leader national dans le secteur. On apprend que quelque 12 établissements proposent le leasing sur la place bancaire, parmi eux six sociétés spécialisées.

Selon M. Abrous, le marché du leasing en Algérie a connu «une évolution positive et continue, avec un montant global de financements, qui a triplé en 10 ans», soit depuis l'arrivée de MLA sur le marché du leasing en 2006. « On a dépassé, a-t-on indiqué, la barre des 45 milliards de dinars en 2014 et 2015. »

Toutefois, si le volume des financements en leasing a été durant cette période en constante évolution, ce n'est plus le cas en cette année 2016, qui s'achève. La tendance s'inverse avec « une très nette régression. » Et celle-ci s'explique, a-t-on indiqué, par la conjoncture économique, marquée par de nombreux contingentements mis en place. L'orateur a rappelé la

limitation imposée dans l'importation et la distribution de véhicules. Mais aussi la crise, qui secoue le secteur du bâtiment.

En dix années d'existence, MLA a eu à financer plus de 18 000 matériels à travers ses sept produits proposés. Et les financements mobilisés avaient dépassé les 60 milliards de dinars. Lesquels financements ont contribué, a-t-on souligné, au développement et à la croissance de la PME/PMI algérienne, mais aussi de commerçants et de professions libérales ; on a cité les médecins, les avocats, les notaires et auxiliaires de justice.

Cependant, la nouvelle donne a contraint MLA à adapter sa stratégie. Elle propose à présent des offres tarifaires, concurrentielles. Et elle voudrait participer activement à la promotion du produit national. Une nouvelle politique produit semble se dessiner au sein de cette société.

KPMG "Guide Investir en Algérie 2016"

Source : Liberté

Comme chaque année, le cabinet algérien de conseil et d'audit financier KPMG met sur le marché le Guide Investir en Algérie. La 12e édition de ce Guide Investir, en plus de l'ensemble des informations relatives à la législation et modalités d'investissement qui sont appliquées sur le marché algérien. Selon les concepteurs du guide, il s'agit d'un outil indispensable d'aide à la décision au profit de l'ensemble des communautés d'affaires algériennes et étrangères. Dans cet ouvrage de 290 pages, KPMG Algérie, en plus d'informations générales sur l'Algérie, accorde la part belle à l'enivrement des affaires en Algérie. On y présente en détail le volet investissement étranger en Algérie avec la description de son cadre réglementaire,

de ses dispositifs institutionnels et de soutien ainsi que ses évolutions les plus récentes. Le guide décortique, dans le détail, les dispositions de l'ordonnance n°01-03 du 20 août 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement. Le guide précise que l'article 4 de l'Ordonnance précitée dispose que les investissements sont réalisés librement sous réserve de la législation et des réglementations relatives aux activités réglementées et au respect de l'environnement.

Ils bénéficient de plein droit de la protection et des garanties prévues par les lois et règlements en vigueur. Les investissements bénéficiant des avantages fiscaux de la présente ordonnance font l'objet, préalablement à leur réalisation, d'une déclaration d'investissement auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). Le guide évoque également l'introduction par la loi de finances pour 2014 l'encouragement des investissements étrangers qui contribuent au transfert du savoir-faire et/ou qui produisent des biens avec un taux d'intégration supérieur à 40%, qui bénéficient d'avantages fiscaux et parafiscaux accordés par le Conseil national de l'investissement (CNI). Ce n'est là qu'un aspect de ce que contient ce guide investir en Algérie de 2016. On y retrouve, en effet, un chapitre sur les transferts des capitaux, le financement des investissements et les procédures d'octroi d'avantages. Le guide consacre aussi tout un chapitre aux formes juridiques d'implantation en Algérie. Ce sont là autant d'informations utiles à aider les investisseurs potentiels à profiter pleinement des opportunités du marché algérien.

Source : El Watan

Brandt Algérie, filiale du groupe Cevital, spécialisée dans les produits électroménagers, procédera aujourd'hui au lancement officiel du premier téléviseur OLED Curved, fabriqué dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique. Une cérémonie officielle sera organisée à Alger en présence de Tahar Bennadji, directeur général de Brandt Algérie. Cette société évolue dans un environnement très concurrentiel, où les clients ne sont plus sensibles au seul prix, mais aussi aux caractéristiques objectives et subjectives du produit offert par chacune des firmes. La différenciation est le nouveau cheval de bataille de la marque.

Premier téléviseur OLED Curved de Brandt Algérie